

## Poste enseignant Hôpital de jour

### Libellé et implantation

Enseignant en Hôpital De Jour (HDJ) service enfant.

L'enseignant exerce sur cette mission à hauteur de 0,5 ETP.

Le complément de service est 0.50 ETP RASED rattaché à l'EPPU du Fronton de Nay.

L'enseignant est placé sous :

- l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Pyrénées Atlantiques, et de l'inspecteur de l'éducation nationale conseiller techniques école inclusive (IEN-EI) secteur Béarn,
- l'autorité fonctionnelle du médecin, responsable de l'unité d'hospitalisation.

### Cadre général et profil du poste

En référence à la loi du 11 février 2005; au décret 2006-583 du 24 mai 2006, à l'arrêté du 2 avril 2009, à la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013, à la loi 2019-791 du 26 juillet 2019, à la circulaire 2016-117 du 8-8 2016

#### Profil du poste

L'enseignant s'inscrit dans une équipe pluridisciplinaire.

L'enseignant exerce auprès d'enfants de 3 à 11 ans pouvant souffrir de troubles envahissants du comportement ou du développement, de troubles du spectre de l'autisme et/ou de perturbations graves de la structuration de la personnalité.

### Missions principales

Assurer en priorité la scolarisation d'enfants en soins de jour dont la scolarité a été interrompue ou n'a pu être mise en place

Amener chaque enfant bénéficiant d'un suivi scolaire à une activité intellectuelle et scolaire correspondant à son âge et à ses possibilités.

Assurer le lien avec l'établissement scolaire de l'enfant :

- Etre personne ressource pour les enseignants de l'école concernant la scolarisation des enfants suivis à l'hôpital de jour
- Collaborer, si besoin, aux équipes éducatives et/ou aux ESS des enfants ayant une indication de scolarisation en classe hôpital

Collaborer avec les équipes médicales et/ou éducatives et participer aux réunions institutionnelles.

Les temps d'enseignement se déclinent sous deux modalités d'intervention :

- Sur le lieu de scolarisation ordinaire de l'élève : observation, co intervention, prise en charge en petits groupes
- Dans l'unité d'enseignement de l'hôpital de jour : enseignement en petits groupes et/ou en co intervention avec d'autres professionnels de l'hôpital de jour

### Compétences requises

Etre titulaire du Cappep .

L'enseignant qui exercera sur ce poste doit faire preuve :

- d'une connaissance assurée du système éducatif et des enjeux éthiques et philosophiques de l'éducation inclusive,
- d'un grand sens des relations humaines, de la communication et du travail en équipe pluri disciplinaire et en partenariat ;
- de capacités à analyser des situations, formuler des propositions et organiser des synthèses afin de rendre compte.
- d'une capacité à travailler en équipe au sein d'une structure hospitalière en conservant son identité professionnelle.